

Comment l'Alberta a réussi à établir les plus bas prix de l'électricité renouvelable du Canada

31 DÉCEMBRE 2017 6 MIN DE LECTURE

Expertises Connexes

- [Énergie](#)

Auteur: Jeremy Barretto

Le gouvernement de l'Alberta a annoncé tôt ses « soldes de l'Après-Noël ». Le 13 décembre, la première ministre Rachel Notley a annoncé que l'Alberta établissait un nouveau record en fournissant l'électricité renouvelable au plus bas prix au Canada. L'Alberta a réussi à offrir ces prix imbattables en instaurant un processus d'adjudication concurrentiel pour attribuer des contrats d'électricité renouvelable aux plus bas soumissionnaires, ce qui constituait la pierre angulaire de sa politique.

Cet exercice de la concurrence a des conséquences sur le développement de l'électricité renouvelable en Alberta et dans l'ensemble du pays. Les gouvernements provinciaux et les entreprises regardent d'un œil nouveau la conclusion de contrats à long terme concernant l'approvisionnement en électricité renouvelable à prix réduit, afin de réduire leur exposition à la volatilité des coûts de l'électricité. L'Alberta répétera ce processus d'adjudication concurrentielle des contrats d'électricité renouvelable l'an prochain, dans le cadre de son programme d'électricité renouvelable (« Renewable Electricity Program » ou « REP »). Par ailleurs, cette province subira de fortes pressions pour justifier ses politiques climatiques émergentes à long terme.

En novembre 2015, le gouvernement de l'Alberta a annoncé son plan de leadership climatique (Climate Leadership Plan), qui prévoit la suppression progressive de l'électricité alimentée au charbon pour la remplacer par l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelable et de gaz naturel d'ici 2030. D'ici là, les sources d'énergie renouvelable représenteront jusqu'à 30 % de la production d'électricité de la province.

Pour atteindre l'objectif de l'Alberta en matière d'électricité renouvelable, le gouvernement a chargé l'Alberta Electric System Operator (AESO) d'élaborer le REP, qui est un processus concurrentiel visant à favoriser l'obtention d'une capacité de production d'électricité renouvelable de 5 000 mégawatts (MW) au sein du réseau albertain d'ici 2030.

Le recours au processus d'adjudication concurrentiel a été la clé du succès de l'Alberta. Aux termes du REP, les soumissionnaires présentent leur prix acceptable le plus bas pour les projets d'énergie renouvelable qu'ils proposent. Les soumissionnaires retenus se voient attribuer un contrat de 20 ans avec l'AESO pour toute l'électricité et tous les attributs renouvelables produits dans le cadre des projets, en contrepartie d'un prix d'offre fixe pour l'électricité.

Si le prix d'offre dépasse le prix du réseau commun d'énergie de l'Alberta (c.-à-d. le prix de l'électricité), l'AESO verse alors la différence au producteur. Cependant, si le prix d'offre est inférieur au prix du réseau commun de l'Alberta, le producteur verse la différence à l'AESO. Cette structure concurrentielle exerce une pression à la baisse sur le coût des projets relatifs à l'énergie renouvelable.

Le REP a grandement retenu l'attention de producteurs d'énergie renouvelable du Canada et de l'étranger. Douze sociétés d'énergie renouvelable ont présenté des prix d'offre pour 26 projets lors du premier appel d'offres compétitif dans le cadre du REP, représentant 3 600 MW d'électricité renouvelable.

À la suite du premier appel d'offres du REP, des contrats portant sur la production de près de 600 MW d'énergie éolienne ont été attribués, soit suffisamment pour approvisionner quelques 255 000 foyers. Au total, quatre projets d'énergie éolienne présentés par les trois sociétés qui suivent ont été retenus lors du premier appel d'offres compétitif du REP : Capital Power Corporation, Enel Green Power Canada, Inc. et EDP Renewables Canada Ltd. Le prix d'offre moyen pondéré était de 37 \$ par mégawatt-heure (MWh), ou de 3,7 ¢ par kilowatt-heure (kWh). En comparaison, d'autres provinces ont récemment attribué des contrats à long terme pour des projets éoliens pour plus que le double de ce tarif.

Le gouvernement de l'Alberta devrait dévoiler les détails d'un nouvel appel d'offres compétitif dans le cadre du REP au cours du premier semestre de 2018. Les bas prix démontrent que le premier appel d'offres compétitif dans le cadre du REP a été couronné de succès. Il subsiste néanmoins des questions clés pour les prochaines rondes concernant l'ajout éventuel au REP d'exigences sur les plans social, technologique ou environnemental. Ces exigences procureraient certains avantages, mais feraient également augmenter les prix d'offre.

Le premier appel d'offres compétitif dans le cadre du REP était neutre sur le plan technologique, par rapport aux formes d'énergie renouvelables comme l'énergie éolienne, solaire ou la bioénergie. Cela a contribué à l'obtention des prix les plus bas possibles parmi toutes les formes d'énergie renouvelable. Cependant, aucun contrat n'a été attribué à des projets d'énergie solaire lors de la première ronde du REP. Même si les projets d'énergie solaire entraînent éventuellement des coûts initiaux plus élevés, ils offrent des avantages exceptionnels comme la production d'énergie se rapprochant davantage des lieux et des moments où les consommateurs en ont besoin. Le gouvernement devra tenir compte de ces facteurs s'il veut attribuer des contrats à des projets d'énergie solaire lors des prochains appels d'offres compétitifs dans le cadre du REP.

D'autres provinces ont exigé la participation des groupes autochtones aux projets présentés, sous une forme ou une autre. Par exemple, le service public d'électricité de la Saskatchewan a annoncé son intention d'attribuer des contrats pour deux projets d'énergie solaire de 10 MW, en partenariat avec la First Nations Power Authority. Afin de susciter une plus grande participation autochtone au REP, l'Alberta devrait probablement exiger une mobilisation accrue des Autochtones dans les soumissions dans le cadre du REP.

Les prévisions à court terme concernant l'électricité renouvelable en Alberta sont très positives, avec quelques nuages disséminés au cours des années qui viennent. L'avenir à long terme du REP dépend largement de la décision des futurs gouvernements de l'Alberta de maintenir ou non la politique d'incitation au développement de l'électricité renouvelable pour remplacer une partie de celle produite à partir du charbon qui est progressivement éliminée. Les prix extrêmement bas de l'électricité renouvelable contribuent à justifier le maintien du REP ainsi que des appels d'offres compétitifs semblables dans d'autres provinces. Il est également possible que les sociétés cherchent à s'assurer de bas prix d'électricité renouvelable en concluant des contrats à long terme, en particulier si le tarif du réseau commun de l'Alberta augmente pour s'établir à un prix supérieur à celui du prix d'offre retenu dans le cadre du REP, comme cela s'est produit au cours des dernières années.

**Veuillez noter que la version originale de cet article a été rédigée en anglais et a été publiée dans The Globe and Mail.*